

UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE TOUS ENSEMBLE POUR FONTENAY-aux-ROSES

Muriel Galante-Guillemot, Présidente du Groupe, Jean-Paul Aubrun, Anne Bulet, Pierre-Henri Constant, Madeleine Bucquet.

Courrier : En mairie, E-mail: muriel.guillemot@sfr.fr,
Port : 06 50 71 81 2

... RETOUR A LA CASE DEPART

JANVIER 2011 : Anticipant la décision de justice le Maire a déclaré dans les medias notamment dans le Fontenay magazine et a qui voulait l'entendre sur le marché et ailleurs qu'il serait bientôt Sénateur. Et donc qu'il abandonnait son mandat de Maire au profit de son premier maire adjoint.

JUIN 2011 : La condamnation dont il a fait l'objet à tout remis en question. Le parti socialiste lui a retiré son investiture pour conduire la liste au sénatoriale, au profit du Maire de Clamart.
RESULTAT: Terminé le passage des Commandes de la ville à son premier maire adjoint.

AUJOURD'HUI : L'inconvénient pour les Fontenaisiens est que nous gardons le même Maire.

- Un Maire faisant l'objet d'une condamnation pour des faits ayant trait à l'exercice de ses fonctions, dont la gestion des affaires communales et du personnel sont de plus en plus décriés

Même s'il a fait appel de la décision de justice, nous restons demandeurs, comme beaucoup de Fontenaisiens, de sa démission de ses mandats de Maire et de Conseiller Général et le retour anticipé devant les électeurs.

DERNIERES MINUTES: Le procureur a interjeté un « appel à minimâ », ce qui signifie qu'il relance l'action de justice, car il juge que la peine prononcée vis-à-vis de M. Buchet est trop faible.

Un retrait de la vie politique pour Monsieur Buchet devrait être une question d'honneur...

Rdv : **Mercredi 28 septembre 20h30** salle de l'église (parvis St.Pierre St.Paul)
Site: www.ump-fontenay.com